Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Linières - Tome II

Linières, chât. et h., c^ne^ de *Ballée,* à 1.200 m. N.-E. du bourg. — *L'hébergement de Linière,* 1382 (Chart. des Chesnais). — *Lignières,* 1647 (Étude de Grez-en-Bouère). — *L'hébergement et motte de Linières,* 1650 (Chart. des Chesnais). — *Le château de Linières* (Jaillot). — *Le château de Linière* (Cassini). — *Lignières* (Ét.-M.). — Ruiss. affl. de celui de la Termerie ; long., 1.100 m. — Terre et seigneurie mouvante de la châtellenie de Bazougers, à charge de quinze jours de garde, de Sablé, de Bouère et de Sourche-Chamaillard. Les seigneurs des Trées et de Méhardoul, entre autres, devaient quarante jours de garde à Linières. Le château fut toujours uni à la seigneurie de Ballée et était la demeure seigneuriale des châtelains. En 1661, le seigneur des Chesnais s'engage à transférer ailleurs une garenne trop rapprochée du château de Linières et reconnaît à M. de Charnacé le droit de chasser sur le fief des Trées, avec obligation pour lui de se retirer si son voisin s'y trouve le premier.

Le château actuel, délaissé au fermier, avec ses tours multiples, son corps de bâtiment cantonné de quatre pavillons, ses lucarnes à frontons triangulaires, sur l'un desquels on lit le nom de *Jan Nail,* a été bâti au milieu du XVII^e^ s. par Philippe de Girard. Le 31 juillet 1641, Julien Poitrineau, « maistre maçon et tailleur de pierres, travaillant audit chasteau », s'engage à démolir le pavillon du portail et à le refaire un peu plus avancé vers les galeries, afin que le portail soit plus à découvert, et à faire à chaque pavillon deux lucarnes, l'une devant, l'autre derrière. On peut se rendre compte par ce qui subsiste de l'importance du château, mais comme échantillon des décorations artistiques qui faisaient sa richesse on n'a conservé à l'entrée de la cour que deux piliers ornés de colonnettes de marbres, de chapiteaux ouvragés, surmontés d'une corniche saillante et d'un pinacle à toit imbriqué. La galerie, dont il est question plus haut et qui a disparu, se reliait sans doute à ces deux piliers. La grande allée plantée qui conduisait au bourg avait 60 pieds entre les deux rangées d'arbres ; on l'achevait en 1680.

La chapelle, située dans une tour isolée à l'angle S.-O., remplaça celle que Guy de Ballée dota en 1393 et dont il nomma les deux premiers titulaires : Jean du Boisrichard et Jean Monage. M. de Farcy la fit bénir de nouveau le 4 décembre 1742 par François Bellesme, curé de N.-D. de Sablé. On y signale en 1758 quelques cadres et trois tableaux contre les murs. La procession des rogations s'y rendait encore vers 1820. Après l'échec des royalistes devant Ballée, le 19 octobre 1799, le général Tercier se tint quelque temps au château de Linières.

Seigneurs : N. h. et puissant seigneur Simon, seigneur de Ballée, 1374. — Guy de Ballée, chevalier, mari d'Agnès Ouvrouin, teste en 1393 et vivait en 1396. — Henri Le Vayer, mari de Marguerite de Ballée, sœur du précédent, 1402, 1411. — Guy Le V., dit aussi Guy ou Guischard de Ballée, mari de Colette de Rouvres, veuve de Séguin L'Enfant ; il fut tué vers 1450 dans une querelle au sujet de la pêche d'un étang provenant de la succession de Séguin L'Enfant et que lui disputait René Jousseaume. Guillaume Thieslin, seigneur de Montfroul, et Jacquette de Mésange, sa femme, étaient complices du meurtre. — Robert Le V., seigneur du Coing et de Bannes, 1468, 1522. — Étienne Le V., frère du précédent, 1529, mari d'Andrée de la Saugère, veuve en 1535, dont les enfants étaient conduits à l'école par un clerc de Ballée, leur précepteur. — Claude et Olivier Le V., le dernier marié vers 1550 à Catherine de la Chapelle-Rainsouin. — Jean Girard, tuteur des deux précédents et mari de Julienne Le V., leur sœur, puis de Madeleine de Baubigné, 1572, mort au château de Linières vers 1598. Sa veuve, décédée en 1627 au château de la Claie en Précigné, fut aussi inhumée dans l'église de Ballée. — Anselme de Girard,

seigneur du Coing, de la Claie, du Plessis-d'Auvers et de la Villette, 1599, marié à Claude de Charnacé, héritier de ce chef du marquis de Charnacé dont il releva le nom. Françoise, sa fille, fait profession aux Ursulines de Château-Gontier en 1638. — Philippe de G., mari d'Éléonore du Frêne, dame des Vaux. Il eut acte de représentation de ses titres de noblesse pour lui, son fils et ses frères Jacques et Pierre, 1666, était tuteur des enfants de René de Salles et d'Urbaine Le Roux, et vivait en 1672. — Jacques-Philippe de G. (V. ce nom), marquis de Charnacé, mari d'Anne-Marie de Bouillé, mort en 1720. — François-René de Farcy, seigneur de Champfleury, acquéreur pour 92.000 ℔ des héritiers du précédent, 1728. — Eugène-Emmanuel-Marie de Farcy, époux de Marie-Anne Rousseau de Monfrand, par avancement d'hoirie, 21 mai 1748, puis par partage du 17 août 1748. Il vendit pour 50.000 ℔, par contrat devant René Letort, le 10 août 1758, la nue-propriété à Henri-Gaston des Haies, seigneur des Chesnais. M^{me} la comtesse des Haies entra en jouissance par suite du décès du vendeur, arrivé le 16 avril 1775.

V. l'art. *Ballée.*